

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE
SAINTE ♥ AGATHE ● DES ▲ MONTS

Procès-verbal des délibérations du conseil de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts lors de la séance extraordinaire tenue le 15 janvier 2019 à 19h00, salle Georges-Vanier située à l'hôtel de ville au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts.

Présences :

Stéphanie Allard Chantal Gauthier
Frédéric Broué Jean Léo Legault
Denis Chalifoux Grant MacKenzie

Absences :

Sylvain Marinier
Marc Tassé

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais requis.

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance, en présence du directeur général, du directeur général adjoint et greffier adjoint et de la greffière; il est 19h06

À moins d'indication contraire, le vote du maire ou du président de la séance est inclus dans le nombre des voix exprimées à l'égard de chacune des prises de décision.

2. Dépôt du projet de règlement numéro 2019-M-272 et avis de motion

Le conseiller M. Frédéric Broué dépose le projet de *règlement numéro 2019-M-272 décrétant l'imposition des taux de taxation des taxes foncières et des tarifications des services municipaux pour l'année 2019* et donne un avis de motion que ce règlement sera soumis au conseil pour adoption, avec ou sans changement, lors d'une séance distincte et tenue au plus tôt le deuxième jour suivant la présente séance.

3. Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

4. Levée de la séance extraordinaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sans autre formalité. Il est 19h07.

Le président de la séance,
Monsieur Denis Chalifoux

La greffière,
Me Stéphanie Allard